

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 7 novembre 2019**DÉLIBÉRATION n°2019-69**

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 7 novembre 2019 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 29 octobre 2019.

Point de l'ordre du jour :

4.3. Rapport d'activité 2018-2019

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu la présentation au congrès le 15 octobre 2019

Exposé de la décision :

Conformément au point 6° de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport annuel d'activité présenté par le Président.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

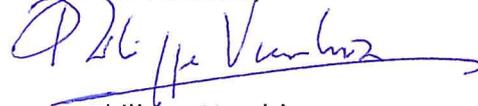
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	0
Votes exprimés :	26
Pour :	23
Contre :	3

Pièce jointe :

- Rapport d'activité 2018-2019.

Fait à Tours, le 12 novembre 2019

Le Président,



Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	14 NOV. 2019
	Transmise au recteur le :	14 NOV. 2019

Rapport d'activité 2018-2019

📍 Université de Tours
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

🌐 univ-tours.fr





Sommaire

- 1. Former et préparer à l'insertion professionnelle**
- 2. Dynamiser la recherche et développer les partenariats**
- 3. Coopérer au plan international**
- 4. Innover et fédérer**
- 5. Renforcer et garantir les moyens humains, financiers et immobiliers**



I. Former et préparer à l'insertion professionnelle

Un nouveau contrat pour les formations 2018-2023

L'année 2019 signe le début du nouveau contrat d'établissement concernant l'ensemble des formations de licences, licences professionnelles, masters et formations de santé préparées par les équipes pédagogiques des différentes filières. Ce contrat – passé entre l'Etat et l'établissement – définit l'offre de formation pour les cinq années à venir. L'université de Tours a été accréditée pour vingt licences et trois doubles licences (anglais/espagnol, droit-Langues histoire-sociologie), 27 licences professionnelles et 90 parcours de masters. Par ailleurs, les IUT de Tours et Blois préparent les étudiants à 11 DUT. A cela, s'ajoutent les formations d'ingénieurs de l'Ecole Polytechnique Universitaire (EPU) ainsi que les formations de médecine, de pharmacie et de maïeutique et les autres formations paramédicales (orthophonie, orthoptie, etc.). Les équipes décanales des composantes, les scolarités et secrétariats pédagogiques, ainsi que le Service des Etudes et des Formations (SEF) ont été très largement sollicités pour la mise en place administrative de l'ensemble de ces nouvelles formations.

Une offre modulaire en licence

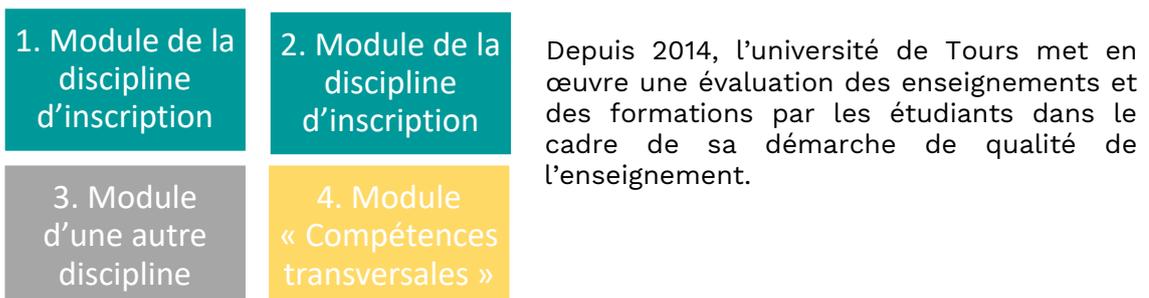
L'université de Tours est un établissement pluridisciplinaire avec des composantes de santé. Elle se distingue par la richesse de son offre de formation, qui permet aux étudiants d'avoir accès à des parcours diversifiés. L'originalité de l'université de Tours se traduit par des modalités pédagogiques et didactiques novatrices. Ainsi a-t-elle mis en place en 2018-2019 une offre modulaire en licence qui permet de répondre à la diversité des profils et des projets des étudiants, sans sacrifier l'objectif global de qualité de l'enseignement et d'exigence académique.

De plus, cette offre de formation modulaire répond à un double-objectif :

- faciliter la réorientation des étudiants en leur proposant d'acquérir les prérequis nécessaires
- permettre une spécialisation progressive, afin que les étudiants affinent leur projet initial au cours de la licence, avant d'opter éventuellement pour une poursuite **d'étude**.

Concrètement, l'offre modulaire se traduit par des enseignements de licence structurés en modules. Chaque semestre de première année est ainsi organisé en quatre modules, un module étant constitué d'un ensemble cohérent de cours représentant un volume de 60 à 72 heures. La première année de licence est donc obligatoirement pluridisciplinaire. Les années suivantes, les étudiants peuvent choisir de continuer sur le même mode ou alors opter pour un renforcement disciplinaire, avec trois modules de la même discipline.

Evaluation des enseignements et des formations





Evaluation des enseignements par les étudiants

En 2018-2019, 1154 enseignements ont été évalués par les étudiants par l'intermédiaire du Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE), contre 865 enseignements évalués en 2017-2018. Comme le montre le tableau ci-dessous, si le nombre d'enseignements évalués croît, le taux de participation des étudiants à ce dispositif tend, quant à lui, à diminuer légèrement, malgré une communication renforcée auprès des étudiants et des enseignants.

TABLEAU 1 : ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS - BILAN ANNUEL - 2018-2019

	ASH	LL	DESS	ST	IUT Blois	IUT Tours	CESR	EPU	Médecine	Ensemble
Nombre d'enseignements évalués	146	196	97	343	72	60	56	127	57	1154
Taux d'enseignements évalués	97%	98%	94%	93%	90%	94%	98%	96%	100%	95%
Nombre de questionnaires adressés	23808	17658	12425	24633	3559	4116	837	6223	15803	109062
Nombre de questionnaires renseignés	2989	5600	2403	4081	1197	2412	219	4245	2626	25772
Taux global de participation	13%	32%	19%	17%	34%	59%	26%	68%	17%	24%

Enfin, le CAPE propose depuis l'année 2016-2017 de personnaliser le dispositif, possibilité dont les enseignants se saisissent de plus en plus. En effet, le nombre de demandes de personnalisation est passé de 10 la première année à 46 en 2018-2019. Ces demandes concernent par exemple l'ajout de questions spécifiques au tronc commun de questions ou encore la modification du mode d'administration, la modification des dates de l'enquête.

Evaluation des formations par les étudiants

En 2018-2019, le questionnaire d'évaluation des formations a été proposé aux étudiants de L3 et de M1. Exceptionnellement, les étudiants de licence professionnelle n'ont pas été interrogés cette année.

Au total, sur 4 242 étudiants sollicités pour donner leur avis sur leur formation, 1 709 ont répondu, soit un taux de participation de 40%. La participation est en légère baisse par rapport à la campagne précédente d'évaluation des formations (42% de participation globalement). Le taux de participation varie selon les composantes de 29 à 58%.

TABLEAU 2 : BILAN DE LA PARTICIPATION – CAMPAGNE 2018-2019

Année de cursus	Nombre d'inscrits	Nombre de répondants	Taux de participation	<i>Rappel du taux de participation en 2017-2018</i>
L3	2438	956	39%	40%
M1	1804	753	42%	44%

Pour la première fois, les étudiants de L1 ont également été sollicités pour donner leur avis sur l'offre modulaire mise en place depuis la rentrée 2018. Sur 6 065 étudiants contactés par mail, 1 677 ont répondu, soit un taux de participation de 28%. Toutefois, ce taux mérite d'être affiné puisque nombre d'étudiants de première année quittent l'université en cours d'année et n'ont donc pas pu renseigner le questionnaire.

Transformation pédagogique

Tours lauréate d'un projet novateur en licence –PIA3-NCU



La réunion de lancement du projet « Parcours de Réussite Modulaire » (PaRM), lauréat en juillet 2018 de l'appel à projet Plan d'Investissement d'Avenir (PIA3) – Nouveaux Cursus à l'Université (NCU) - ANR18-NCUN-0032 - s'est tenue le 31 janvier 2019.



Ce projet, doté d'un budget de huit millions d'euros sur une durée de 10 ans, a notamment pour vocation la transformation majeure des cursus de licences. Ainsi PaRM propose t'il aux étudiants de l'université de Tours des licences générales modulaires, singulières et évolutives, adaptées à leurs profils et projets. Pour cela, l'établissement a créée un dispositif original d'accompagnement et d'orientation et va déployer - à terme - la formation ouverte à distance dans les licences de l'université. S'appuyant sur l'architecture de la nouvelle offre de licence en format modulaire, PaRM accroît les possibilités de choix pour l'étudiant :

- **choix du parcours et de sa temporalité** : parcours type (quatre modules par semestre), parcours augmenté (ajout de modules, double licence, licence en deux ans), parcours remédiation (modules spécifiques et/ou allongement de la durée de la licence) ;
- **choix des contenus** : pluridisciplinarité, renforcement disciplinaire, professionnalisation ;
- **choix du format** : présentiel et/ou distanciel.

Pour aider l'étudiant à choisir et à ajuster son parcours en fonction de ses souhaits, de ses réussites mais aussi de ses éventuelles difficultés, un dispositif global d'accompagnement de proximité est mis en place.

De nouveaux outils actuellement en cours d'élaboration seront dédiés au parcours de l'étudiant et permettront d'améliorer la réactivité et le suivi des conseils et aides apportés :



- **L'Interface Numérique d'Orientation** sera une plateforme recensant les choix de l'étudiant, son parcours, ses résultats, mais aussi son projet d'orientation et ses échanges avec son référent, et ce dans le cadre d'un contrat pédagogique évolutif ;
- **le Catalogue Numérique des Formations** permettra de visualiser l'ensemble de l'offre de licence. Il sera accessible via l'Interface Numérique d'Orientation. Ce catalogue intelligent intégrera les syllabus des enseignements (plans de cours) et autorisera les inscriptions dans les cours en tenant compte de leurs pré-requis.

Réforme de l'accès aux études de Médecine

En septembre 2020, dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOPK), l'université de Tours mettra en place de nouveaux dispositifs pour les étudiants qui se destinent à la profession de médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme ou kinésithérapeute. L'année 2020-2021 verra aussi la dernière promotion de PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé).

Sous la coordination de la VP Formation, les enseignants-chercheurs des filières de santé collaborent depuis plusieurs mois avec leurs collègues de licences générales pour proposer deux voies d'accès, qui seront offertes aux candidats dès la première année d'entrée à l'université de Tours :

- une voie dite « majeure santé » avec une majorité de cours des disciplines de santé MMOPK et une "mineure" d'une autre discipline de licence générale.
- une voie dite « mineure santé » avec une majorité de cours d'une discipline de licence générale et une "mineure" des disciplines de santé MMOPK.

La structuration des licences en modules permet facilement l'intégration de cette réforme et facilite l'organisation à venir de ces nouvelles façons d'entrer dans les études de santé.

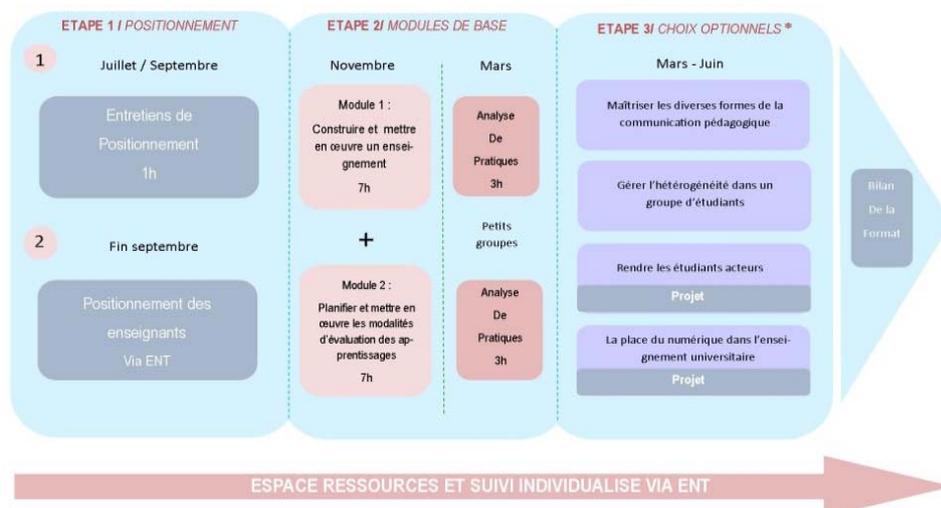
Les deux voies d'accès seront proposées aux étudiants de l'université de Tours et la voie dite "mineure santé" sera proposée aux étudiants de l'université d'Orléans

Formation des MCF stagiaires à l'enseignement dans le supérieur

Depuis 2014, l'université de Tours a été un des établissements précurseurs en matière de formation des enseignants et enseignants-chercheurs à l'enseignement dans le supérieur. Depuis 2017, un décret statutaire oblige les universités à mettre en place deux types de formation au profit des maîtres de conférences stagiaires :

- une formation initiale obligatoire pendant l'année de stage (art 13 du décret de 2017 modifiant l'article 32 du statut de 1984) ;
- une formation complémentaire au cours des cinq années suivant la titularisation (art 14 du décret de 2017 insérant un art 32-1 dans le statut de 1984).

Fort de son expérience dans le domaine, l'université de Tours a donc organisé un parcours de formation pour les Maître de Conférences (MCF) stagiaires sous la forme suivante :



Mise en œuvre pour la première fois sous cette forme en 2018-2019, cette formation s'étend sur l'année de stage des nouveaux MCF. Elle est pilotée par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) et son conseiller pédagogique. La proposition a préalablement été soumise au Comité Technique et au Conseil d'Administration de l'université pour validation.

Par ailleurs, une enquête a été proposée aux enseignants et enseignants-chercheurs afin d'étoffer au mieux l'offre de formation qui leur est destinée. Il s'agit de recueillir leurs avis, leurs attentes et leurs besoins en matière de développement professionnel.



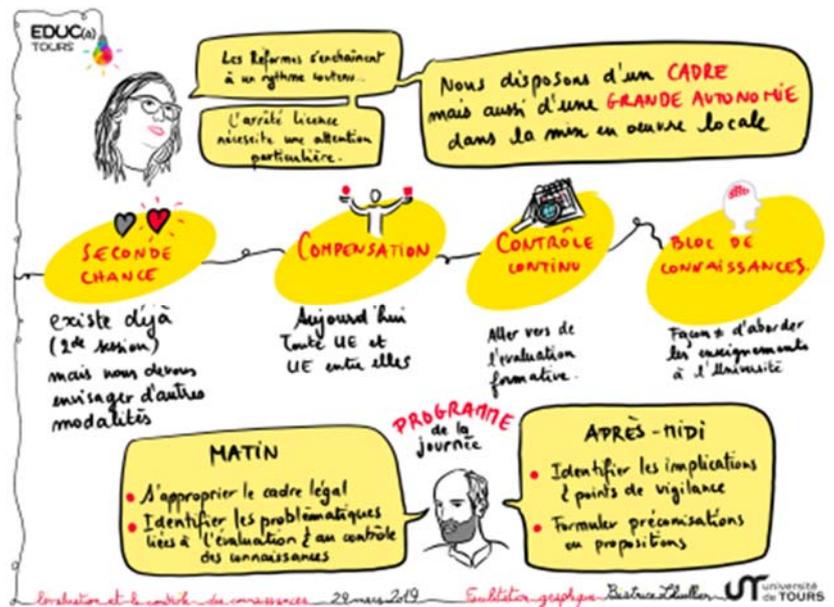
Educ(à)Tours

Le 29 mars 2019, l'université a organisé son premier Educ(à)Tours avec les objectifs suivants :

- explorer et comprendre les enjeux du cadre du nouvel arrêté licence paru en juillet 2018 ;
- identifier les problématiques pédagogiques actuelles sur le contrôle des connaissances, à partir de points de vues divers (enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants, BIATSS de l'université) ;
- réfléchir aux modalités et à la temporalité du contrôle des connaissances et proposer des pistes d'amélioration du fonctionnement actuel.

Cette journée de rencontre et de travail collaboratif a été l'occasion d'engager une réflexion sur les problématiques liées à l'évaluation dans notre établissement mais aussi d'élaborer des pistes d'améliorations, à partir de différents points de vue (étudiants, enseignants, BIATSS).

Les ateliers du matin ont permis aux participants de s'approprier le cadre de la loi ORE et l'arrêté Licence sur le contrôle des connaissances. Des documents de synthèse et un travail d'analyse en petit groupe ont facilité la compréhension du cadre. Dans un second temps les participants ont été invités à identifier des thématiques qui ont servi de base au travail de l'après-midi. Les ateliers de l'après-midi ont eux été consacrés à l'approfondissement des thématiques (ex : le contrôle continu intégral, la compensation, la seconde chance...). Chaque groupe a produit des documents qui seront mis à la disposition de la communauté.





Orientation / insertion professionnelle

Parcoursup

Pour la seconde campagne Parcoursup (2018-2019), 35 451 vœux ont été émis par 25 194 candidats soit **une augmentation de 28%** du nombre de vœux confirmés vers nos licences par rapport à la campagne 2018.

Cette augmentation a plusieurs causes :

- une meilleure communication auprès des lycéens et surtout des étudiants qui souhaitent se réorienter ;
- la connaissance de la procédure Parcoursup pour tous les inscrits de première année dans le supérieur (réflexe d'utilisation plus facile que les étudiants antérieurs – 4 678 vœux émis par des candidats inscrits dans le supérieur) ;
- une hausse des candidats en reprise d'études (1 489 vœux émis par des candidats non scolarisés en 2019) ;
- l'augmentation des vœux issus de candidats hors secteur (7 648 vœux en 2019 contre 4 187 vœux en 2018), favorisée par les encouragements à la mobilité et le besoin de se garantir une place dans le supérieur.

La grande majorité des filières ont vu leur nombre de candidatures augmenter à l'exception de quelques-unes (Musique, Lettres, LLCER Espagnol et PACES), avec les éléments suivants :

Filières	Vœux confirmés	Propositions acceptées
Faculté ASH	9 378	1 548
Faculté DESS	9 030	1 310
Sciences et Techniques	7 538	736
Lettres et Langues	5 153	1 104
PACES	4 352	1 163
Total		5 861 (5 807 en août 2018)

On peut également observer une augmentation de 4.5% du nombre de néo-bacheliers inscrits (4 867 en 2019-2020 pour 4 657 en 2018-2019).

Certaines filières qui peuvent accueillir tous les étudiants qui le souhaitent ont fait le choix de ne pas classer et d'appeler l'ensemble des candidats dès le début du processus. Quatre filières ont proposé des aménagements lors de la phase d'admission par une réponse sous forme de « OUI SI » (Mathématiques et Informatique (Blois et Tours), LEA Anglais/Chinois et Chimie) et 350 propositions avec un aménagement ont été effectuées. Toutefois, si des étudiants sont en difficulté durant les premières semaines de leur première année, des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite seront proposés *a posteriori* dans d'autres licences. La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle a accompagné les candidats dans leurs choix d'orientation ou de réorientation, ainsi que les équipes pédagogiques et les Commissions d'Examen des Vœux dans leur appropriation de l'outil d'aide à la décision de Parcoursup.



Formation continue et certification

Une réflexion engagée sur les coûts et le modèle économique de la formation continue

Durant l'année 2018-2019, un groupe de travail, composé de personnels de l'université et piloté par un chargé de mission auprès de la VP-CFVU, a mené, en collaboration avec la Directrice du SUFCO, une réflexion sur les coûts réels et le « modèle économique » de la formation continue à Tours, ainsi que sur sa visibilité et sa structuration dans l'établissement. Les travaux de ce groupe ont débouché sur des préconisations et une proposition de plan pluriannuel d'évolution de la prise en compte des coûts.

Par ailleurs, une réflexion sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est en cours. L'objectif est une meilleure prise en compte des compétences construites dans le cadre de l'activité professionnelle afin de les faire davantage correspondre avec les savoirs enseignés et les attentes académiques des formations universitaires auxquelles prétendent les candidats.

Certification de services FCU-Bureau Veritas pour l'université de Tours en matière de formation continue

Grâce à la démarche qualité engagée par l'établissement pour la formation continue dès novembre 2016, l'université de Tours est, depuis le 17 juillet 2019, certifiée par Bureau Veritas pour trois sites (Plat d'Étain, antenne Portalis, antenne Tonnellé). Elle fait désormais partie de la trentaine d'établissements d'enseignement supérieur à se voir délivrer cette certification, essentielle aux yeux des acteurs à qui s'adressent ces services reconnus de qualité (Pôle emploi, conseils régionaux, Opérateurs de Compétences (OPCO), employeurs privés ou publics, actifs ...).

Une deuxième vague de certification sera proposée en décembre 2020 et d'autres sites pourront alors entrer dans ce processus de certification.

II. Dynamiser la recherche et développer les partenariats

Notre université est impliquée dans toutes les grandes disciplines académiques. Elle est particulièrement investie dans la recherche médicale, la biologie fondamentale, les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines.

Les 36 unités de recherche de l'université de Tours regroupent aujourd'hui plus de 800 chercheurs et enseignants-chercheurs, 150 ingénieurs et techniciens et 700 doctorants. Quinze de ces unités de recherche sont des unités mixtes de recherche avec les trois grands organismes nationaux que sont l'INRA, l'INSERM et le CNRS. Avec ce dernier, l'année 2019 a été particulière car elle marquait les 80 ans du CNRS. Ce fut l'occasion de nombreuses manifestations communes, dont le colloque organisé à Tours autour des 500 ans de la Renaissance. Des liens très forts existent de manière évidente avec les acteurs régionaux, l'université d'Orléans et l'INSA CVL, avec qui nous avons en commun les Écoles Doctorales et la tutelle de certaines unités. Ajoutons également à ce panorama les acteurs du territoire que sont le CHRU de Tours et le Centre CEA du Ripault qui participent pleinement à nos dynamiques recherche.

Au cours de cette année, nos unités ont publié plus de 1100 articles scientifiques dans des revues d'audience internationale, nombre en augmentation régulière (données de



l'Observatoire des Sciences et Techniques) qui nous fait progresser dans les classements internationaux, comme nous le verrons plus loin.

Grands programmes régionaux et nationaux

L'année universitaire a été particulièrement intense, en raison notamment de diverses évaluations des politiques de recherche à l'échelle régionale comme nationale.

Ainsi, portés par la Région, son service ESR et en cohérence avec les Domaines Potentiels de Spécialisation (DPS) dont elle s'est dotée dans sa stratégie d'innovation, les travaux ont débuté pour dessiner les contours des futurs programmes « Ambition Recherche Développement » (ARD).

L'université de Tours devra conforter ses actions fédératrices et donner un nouvel élan à ses programmes transversaux de recherche. Trois programmes ARD seront portés par notre établissement, sur les huit proposés :

- l'ARD « Biomédicaments » qui réunit de nombreuses équipes de recherche en santé, incluant recherche fondamentale, recherche clinique et partenariat économique ;
- l'ARD « Intelligence des Patrimoines », qui rassemble des travaux sur l'identification, la préservation, la mise en valeur d'éléments patrimoniaux variés de nature culturelle et naturelle ;
- un nouvel ARD « CERTeM 5.0 », qui prolonge la dynamique partenariale forte autour de l'électronique, l'énergie et des matériaux.

Des actions ont été menées pour encourager nos chercheurs à postuler aux grands appels à projets nationaux, notamment celui de l'ANR. Ainsi, pour l'appel 2019, le nombre de projets soumis a été conséquent. Des journées de sensibilisation, comme par exemple une journée dédiée à l'accompagnement des jeunes chercheurs (*journée ANR JCJC*) vers les appels compétitifs, ont été mises en place avec succès, grâce à un fort soutien des chercheurs plus expérimentés. Nous en espérons des retombées dans les années à venir.

Un autre temps fort de cette année fut l'évaluation des Labex. Après un travail très conséquent des équipes, nous avons eu le plaisir d'apprendre que les quatre Labex auxquels nous participons (MabImprove, Iron, Synorg et GaNex) ont tous été confirmés et prolongés. Ces très bons résultats sont particulièrement importants dans le cas de MabImprove, Labex sur les anticorps thérapeutiques, qui est le seul porté par notre université et qui entre en résonance avec plusieurs programmes investissement d'avenir (PIA) que nous portons, comme Bio3 et Bio-S ainsi que le programme ARD « Biomédicament » précédemment cité.

Une ouverture et une ambition Europe

Avec l'élection d'un nouveau parlement européen, les craintes de replis nationaux et les remous du Brexit, l'Europe a été au centre des débats cette année. Nous devons réaffirmer que l'Espace Europe de la Recherche (EER) est un outil essentiel du développement scientifique et qu'il est nécessaire au rayonnement de l'université de Tours.

Il convient d'ores et déjà de se projeter sur le prochain programme cadre, Horizon Europe, qui succèdera en janvier 2021 à H2020. Pour accompagner cette volonté,



L'université s'est résolument lancée dans le processus de labélisation HRS4R (*Human Resource Strategy for Research*). Ce processus, qui s'étalera sur plus d'une année, a débuté par la signature en juillet de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C), nous permettant de rejoindre ainsi les presque 1200 signataires actuels (dont font partie la CPU et une majorité d'établissements de recherche en France).

Nous avons mis en avant cette volonté de renforcement de l'accompagnement vers l'Europe afin d'y trouver les moyens nécessaires pour développer la recherche. Ainsi, un renforcement des personnels d'accompagnement des actions Europe et le soutien de la CMER (Cellule Mutualisée Europe Recherche) qui associe les forces de l'université d'Orléans et du CNRS sont en cours. La région, via les dispositifs RTR (Réseaux Thématiques de Recherche), le soutien CMER et au réseau Euclide, accompagne résolument cette démarche.

De très bons résultats ont été obtenus cette année avec le financement de plusieurs projets européens, dont le projet H2020-MIAMI. Ce programme ambitieux, porté à Tours par le laboratoire BBV, porte sur l'utilisation de plantes pour développer certains traitements thérapeutiques puissants, notamment contre le cancer. Ce projet a pu voir le jour grâce au travail des chercheurs de BBV et de notre partenaire industriel Axyntis mais également grâce au soutien du Studium et de l'ARD « Biomedicament », via une action Studium Consortium qui permet de réunir des experts internationaux sur une thématique.

Des écoles doctorales renforcées

En 2018-2019, le fonctionnement des écoles doctorales dans un regroupement en collège a constitué une vraie plus-value. Le Collège Doctoral Centre-Val de Loire a désormais une interface web (<https://collegedoctoral-cvl.fr>) fonctionnel pour les doctorants et leurs encadrants. Il constitue aussi une source d'informations pour les étudiants souhaitant réaliser un doctorat en région CVL. Le Collège Doctoral s'est également doté d'une plateforme ADUM (Accès Doctoral Unique et Mutualisé) : il s'agit d'une base de données contenant des informations relatives au doctorant, à son cursus depuis le second cycle, et ce jusqu'à la poursuite de carrière après la soutenance. Cet outil offre la possibilité aux doctorants d'effectuer en ligne leur demande d'inscription en 1ère année de thèse, de réinscription en doctorat. Il permet également de gérer les inscriptions aux formations des écoles doctorales ainsi que les crédits doctoraux qui sont associés à ces formations. Cette plateforme servira à terme à la mise en réseau des jeunes chercheurs afin de créer une véritable passerelle vers l'emploi.

Actions de valorisation

L'expérimentation alternative aux SATT appelée C-Valo a été créée par une décision du Premier Ministre du 16 avril 2019. Cette nouvelle structure de maturation et de transfert de technologies académiques s'inscrit dans un périmètre régional et rassemble toutes les forces académiques, à savoir les deux universités, l'INSA CVL, le CHU, le CNRS, l'Inserm, l'INRA, le CEA, le BRGM et l'IRSTEA (avec différents degrés d'implication). Après un appel à projets fructueux lancé à l'automne 2018, les premières dépenses pour la prématuration et la maturation ne vont plus tarder à être engagées.



En décembre, s'est tenue sur le site de la Faculté de Pharmacie la première édition d'Innoversité, une action co-organisée avec Pépité Centre-Val de Loire, pour mettre en avant toute la dynamique liée à l'innovation et à l'entrepreneuriat innovant au sein de l'université de Tours. Des stands permettaient aux startups issues des programmes régionaux « Ambition Recherche et Développement » de mieux se faire connaître et de mettre en avant leurs savoir-faire.

L'année a également vu se concrétiser plusieurs actions ayant l'innovation comme préoccupation majeure : le **Smart Tourism Lab**, incubateur de l'ARD « Intelligence des Patrimoines » dans le domaine des industries créatives, culturelles et touristiques, hébergeant quatre startups sur le site de MAME; le **Living Lab**, projet en partenariat avec la Mutualité Française Centre-Val de Loire, dont l'objet principal est l'étude de l'acceptabilité des outils d'intelligence artificielle et de robotique dans le domaine de la santé ; enfin la **Smart Base RH**, en partenariat avec la base aérienne de Tours, où de nombreuses actions de recherche mais aussi d'innovation et d'entrepreneuriat seront conduites dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Enfin, concernant les classements internationaux d'universités, l'université de Tours figure en bonne place dans le classement de Leiden et, pour la première fois, dans l'outil de comparaison U-Multirank. Le classement de Leiden se base exclusivement sur la production scientifique référencée dans Web of Science. Une démarche proactive a également été conduite auprès du Times Higher Education pour apparaître dans leur classement (résultat en septembre 2019). Ce classement fait intervenir à parts égales la production scientifique, une enquête de popularité et des données chiffrées sur l'établissement (budgétaires et sur les effectifs en personnel et en étudiants).

III. Coopérer au plan international

L'internationalisation de l'université de Tours se poursuit fortement. A titre d'exemple emblématique, le Master conjoint Erasmus Mundus en Infectiologie (IDOH) est renouvelé après trois ans d'une activité contribuant au rayonnement de l'université et des organismes de recherches associés.

Notre université porte également un projet d'université européenne. Des contacts sont déjà pris avec des universités italiennes et de l'Europe de l'Est pour bâtir ensemble des partenariats en recherche et en formation. Ce sont autant d'outils qui doivent contribuer à améliorer notre visibilité à l'international.

Parmi les autres avancées, il convient de noter le succès de réponses à des appels à projet, notamment dans le cadre d'une coopération privilégiée avec des universités de la province du Hunan en Chine, la mise en place d'un guichet multi-service d'accueil dédié aux étudiants internationaux, la construction de diplômes en partenariat international avec le Mexique, la Thaïlande et le Japon, la mise en place d'un appel à projet exclusivement réservé aux personnels administratifs et techniques leur permettant une mobilité hors Europe.

Les écoles d'été

Depuis 2004, le service des relations internationales organise des programmes courts, à la carte, en anglais ou en français, à la demande de ses partenaires internationaux.



Simon Fraser University – Vancouver, Canada) fut l'une des premières universités à solliciter Tours pour un summer program «littérature et civilisations françaises ». A partir de 2009, des universités d'été, ouvertes aux candidats étrangers individuels, ont également vu le jour sur des thématiques variées telles que : « understanding Europe », « History and culture of food », « littérature et culture en Val de Loire » ou « multispectral imaging for societal, environmental and patrimonial issues ». Elles allient des cours dispensés par nos enseignants spécialistes des domaines avec des activités culturelles caractéristiques de la Touraine.

A Tours pour quelques semaines, les participants découvrent notre université et la région, dans un cadre sécurisant et apprécient la formule du séjour clés en main, où tout est géré et encadré par la direction des relations internationales : logement, cours, activités culturelles, logistique.

<i>« Tasting France : The Science and Culture of Terroir »</i> Programme pluridisciplinaire portant sur la gastronomie française	Du 3 au 15 juin 2019	13 participants	Conférences de : Kilien Stengel (IEHCA) Christophe Bressac (Sciences) Loïc Bienassis (IEHCA) Amélie Robert (DESS-Géographie)
<i>« France Field School – French classes in Tours »</i> Apprentissage de la langue appliqué à la culture et à la littérature française	Du 18 mai au 8 juin 2019	9 participants	CUEFEE (52 heures d'enseignement)

L'université de Tours remporte un projet Erasmus + Mobilité Internationale de Crédits avec la Chine

Depuis 2015, l'université de Tours s'investit dans l'action Erasmus + Mobilité Internationale de Crédits (MIC) qui permet d'organiser, avec des pays situés hors Europe, des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs et techniques.

L'université de Tours a ainsi mené des projets avec des partenaires au Canada, en Inde et au Vietnam. Un projet est actuellement en cours avec le Monténégro dans le domaine des Lettres.

En 2018-2019, l'université de Tours a déposé trois projets MIC avec la Chine, le Japon et le Soudan. A l'issue du processus d'évaluation, le projet avec la Chine a été sélectionné en juillet 2019 et a obtenu la note de 96/100. Axé sur des filières de l'UFR Lettres et Langues, ce projet s'articule autour des thématiques « Langue et Culture françaises » et « Langue et Culture chinoises » : il est mis en place en partenariat avec Hunan Normal University et bénéficiera d'une subvention de 137 060€ sur 24 mois (août 2019 à juillet 2021). Grâce à un système de bourses, il donnera lieu à la mise en œuvre de mobilités entrantes et sortantes d'étudiants (séjours d'études d'un semestre



ou d'une année), d'enseignants (missions d'enseignement de 15 jours) et de personnels administratifs et techniques (missions de formation de 10 jours).

Les projets MIC avec le Japon et le Soudan ont obtenu de très bons résultats (respectivement 94/100 et 90/100) mais ont été placés sur liste de réserve, car ils n'ont pas atteint la note seuil, qui en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible, permet d'être sélectionné et financé.

Ces résultats interviennent dans un contexte de compétition accrue : en 2019, sur les 212 projets déposés à l'Agence Erasmus + France, 86 ont été subventionnés.

Toujours dans cette zone de coopération et en complément du projet Erasmus +, l'université de Tours a été sélectionnée par la Région Centre-Val de Loire pour représenter la coopération scientifique dans la province du Hunan, via un projet de recherche en cancérologie avec l'université Centre Sud.

Le Welcome Desk pour l'ensemble des étudiants internationaux de l'université de Tours

Dans le cadre de la stratégie nationale d'attractivité « Bienvenue en France », la qualité de l'accueil des étudiants internationaux devient un enjeu fondamental qui fera l'objet d'une évaluation des établissements par Campus France. Un label de qualité a été créé, comportant trois niveaux de labellisation et l'université de Tours s'est portée candidate à l'obtention de ce label qui compte 20 indicateurs portant sur la lisibilité de l'offre de formation, les cours dispensés en anglais et le Français Langues Etrangères, les dispositifs d'accueil, l'accompagnement et le suivi des étudiants internationaux, la qualité de vie de campus, le suivi post-diplômant, les outils de communication... L'université de Tours déposera son dossier d'ici la fin de l'année 2019. Le guichet multi-service d'accueil (Welcome Desk) est l'un des indicateurs du Label Bienvenue en France : il s'agit de proposer un lieu unique d'accueil des étudiants internationaux primo-arrivants. Ce dispositif a été mis en place la première quinzaine de septembre 2019, sur le site du Plat d'Etain. Outre les services de la vie étudiante (santé, culture, sport, MOIP...), il a réuni des opérateurs privés (Fil Bleu, Info Tourisme) et des services publics (CROUS, préfecture, CPAM, CAF). La Préfecture est également présente, de septembre à décembre, sur rendez-vous, pour les procédures de visa. L'étudiant a pu poser des questions aux spécialistes, être aidé pour ses formalités et démarches (CVEC, aide au logement, assurance maladie...) puis dirigé par la scolarité de sa faculté de rattachement pour les formalités d'inscription et son intégration en filière.

Vers de nouveaux Masters conjoints avec le Mexique, la Thaïlande et le Japon

La mobilité intra-européenne diplômante fonctionne remarquablement bien grâce au programme Erasmus. Les coopérations hors Europe sont moins nombreuses et pourtant les enjeux de mobilité et de co-diplomation y sont majeurs.

C'est dans le cadre de cette problématique que l'université de Tours porte actuellement trois projets de Master avec trois universités prestigieuses en dehors de l'Europe : l'Université Nationale Autonome du Mexique, l'Université Technologique de Suranaree en Thaïlande et l'Université de Chuo au Japon. Avec ces trois partenaires, nous construisons une année conjointe de Master 2ème année dans des domaines où les défis sont majeurs : la recherche clinique avec le Mexique, la production et la nutrition animale avec la Thaïlande et le droit comparé avec le Japon.

Certes, il ne s'agit pas d'un diplôme conjoint mais il faut retenir que la rentrée 2018 a vu s'ouvrir une nouvelle formation Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois prouvant encore un peu plus le besoin de s'ouvrir à nos partenaires privilégiés. Dès la rentrée 2019, un parcours international en licence de biologie s'ouvre à la faculté des sciences de Tours et 20 étudiants particulièrement motivés pour effectuer une partie de leur cursus à l'étranger ont d'ores et déjà été sélectionnés.



De nouveaux dispositifs pour favoriser la mobilité des personnels administratifs et techniques en dehors de l'Europe.

L'université de Tours figure dans le top trois français des établissements en termes de mobilité intra européenne des personnels. En moyenne, 40 enseignants-chercheurs et 10 personnels administratifs bénéficient du soutien de l'université pour accompagner leur projet de mobilité en Europe ; ce sont les fonds de l'agence Erasmus qui contribuent à ces actions clés. Hors Europe, un appel à projets sur fond propre de l'établissement a permis notamment de conforter les échanges entre l'université de Tours et un partenaire académique de Hanoi (Vietnam).

Fin 2019, l'appel à projets « enseignant-chercheur » et l'appel à projets « personnels administratifs et techniques » seront conjoints, de manière à permettre à davantage de collègues de déployer leur activité en dehors de l'Europe.

La co-construction de politiques internationales avec la Ville de Tours

Deux ans après la création d'un concours conjoint ville de Tours - université de Tours destiné aux étudiants d'échange, les échanges s'intensifient entre les deux équipes internationales de la ville et de l'université.

Les étudiants de l'université de Tours plébiscitent les mobilités d'étude et de stage en Corée du Sud de sorte que nos accords fonctionnent « à plein régime ». Parmi les établissements les plus demandés figure l'université de Sungkyunkwan, qui dispose de deux campus, l'un à Séoul et l'autre à Suwon, ville considérée comme Samsung city. Suwon figure également au patrimoine mondial de l'Unesco pour sa forteresse du 18ème siècle. C'est ainsi que la ville de Tours et l'université de Tours, accompagnées par Cités Unies France, ont engagé un protocole d'accord pour nouer avec la ville de Suwon et sa troisième université du pays des échanges durables alliant développement socio-économique et académique.

IV. Innover, protéger et fédérer

Vie étudiante/Vie de Campus.

Cette année universitaire a été rythmée par l'avènement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui, en dépit de quelques attermoissements inhérents à tout nouveau dispositif, permet de faire naître des initiatives. L'objectif de la CVEC est de « *favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention* ».

Le bon bilan de la Vie Etudiante en 2018-2019 peut aussi se mesurer, par exemple, au nombre toujours grandissant d'étudiants qui ont pris le Passeport Culturel Etudiant (7348 PCE). Grâce à un subtil maillage comprenant plus de 65 structures culturelles partenaires, tourangelles et blésoises, l'étudiant a la possibilité de pouvoir assister à de nombreux spectacles proposés à des tarifs avantageux.

S'y greffent toutes les possibilités de pratiques sportives ou artistiques au sein du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et les 8 000 étudiants participant aux cours, événements et autres stages...

A ce tableau il convient d'ajouter les différents projets présentés au travers du dispositif du Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) par quelque 80 associations étudiantes labellisées.



Le Budget Participatif Etudiant (BPE) a continué à tisser sa toile, cette fois-ci sur le site Portalis, avec plus de 60 propositions déposées et une participation remarquable. Pour mémoire, le BPE, permet de favoriser l'émergence de projets pensés par les étudiants, de donner un pouvoir décisionnel direct aux étudiants et de les initier à la gestion d'un budget, favorisant ainsi la naissance de formes de gouvernance novatrices.

A côté de ces procédés institutionnels identifiés qui contribuent au « bien vivre », au « bien apprendre » et au « bien formé » dans notre université, la prise en compte et la valorisation de l'engagement bénévole étudiant au sein des cursus poursuivent leur essor. Cette année a vu le renforcement d'un partenariat avec une trentaine de structures extérieures, illustrant ainsi la volonté de l'établissement de s'ouvrir et de devenir un acteur principal dans le développement de notre territoire. Développer ses compétences non-formelles, renforcer sa citoyenneté accoudee à sa formation initiale, demeurent des points vertueux transférables pour l'étudiant.

Toute une dynamique est en train de naître autour des Opens Badges. L'idée est de faire émerger chez l'étudiant des compétences, des savoir-être, des savoir-faire non reconnus par un diplôme. Cet outil de valorisation, de reconnaissance et d'affichage de savoirs se traduit par une image numérique qui permet de rendre visible et lisible ces savoirs non-reconnus par une formation académique et de mettre en exergue une expérience d'engagement. Ce nouveau dispositif commence progressivement à trouver sa place tant dans la communauté étudiante que parmi les personnels universitaires.

Vie associative, activités culturelles et sportives, engagement bénévole, initiatives étudiantes...la vie de campus constitue dorénavant un vrai facteur d'attractivité de notre établissement.

Bilan Culture

Comme indiqué *supra*, un nouveau record de ventes pour le passeport culturel étudiant a été atteint en cette année des 25 ans dudit passeport. Une exposition retraçant l'histoire du PCE a, à cet égard, tourné sur différents sites universitaires.

La plasticienne Laurence Dréano a été accueillie en résidence au sein du LIFAT (Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée). Son interaction avec les chercheurs et étudiants autour de l'intelligence artificielle a débouché sur une passionnante exposition au intitulée « De la terre... à la réalité augmentée », qui s'est tenue au 5^{ème} étage de la bibliothèque universitaire.

Laurence Cordier a terminé son mandat de trois ans en tant que directrice artistique du Théâtre Universitaire sur la belle présentation de sa mise en scène de « Pulvérisés », d'Alexandra Badéa, qui a été présentée à Thélème mais aussi lors de différents festivals.

Différents partenariats ont enrichi la programmation à Thélème avec des spectacles co-accueillis par le CDNT, le CCNT, Le Grand Théâtre et Atmusica, sans oublier les prestations de l'Orchestre Universitaire (OUT) et de l'Ensemble Vocal Universitaire (EVUT).

Le service culturel, et notamment le régisseur général, ont préparé les dossiers techniques en vue de travaux importants à Thélème, financés par le Conseil départemental. La salle de spectacle de l'université, très sollicitée, doit en effet faire



l'objet d'une rénovation l'année prochaine pour maintenir sa qualité d'accueil des artistes et des publics.

Du côté des personnels, l'atelier théâtre créée en 2017-2018 a été reconduit et l'offre s'est étoffée avec un atelier chant qui a remporté un réel succès.

L'Université du Temps Libre (UTL)

L'Université du Temps Libre a connu une belle saison 2018-2019 avec la programmation d'une centaine d'activités, conférences, ateliers, cours, à Tours et chez les partenaires de Ballan-Miré, Fondettes et Saint-Cyr-sur-Loire. Relevons une nouvelle augmentation du nombre d'adhérents, qui a dépassé les 220. Les conférences de l'UTL ont également été ouvertes à 40 étudiants de médecine, qui valideront ces conférences dans le cadre de leur cursus. Les résultats continuent donc d'être satisfaisants, quantitativement et qualitativement.

Une université protectrice

Le service de santé universitaire (SSU)

Le SSU a continué sa mutation en 2018-2019 avec la création d'un centre de santé dont les missions viennent compléter celles déjà menées et axées sur la prévention et la promotion de la santé.

Les étudiants de l'université peuvent dorénavant bénéficier de consultations de médecine générale, de gynécologie, de psychiatrie, mais aussi de bilans de santé de prévention, de soutien psychologique, d'un service social, de consultations médicales et d'un accompagnement du handicap,...

De nouveaux partenariats ont été noués en 2018-2019, permettant notamment la mise en place au sein du service de permanences mensuelles de l'association France Victimes 37. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'université dans la lutte contre les violences, et l'organisation de consultations d'addictologie du CSAPA du CHU.

Le SSU s'engage également dans la sensibilisation et la formation des personnels enseignants et administratifs, acteurs de prévention en première ligne auprès des étudiants, avec la mise en place de journées de formation sur le handicap psychique, le risque suicidaire, le harcèlement et les violences.

L'implication des pairs est au cœur de la dynamique de prévention menée par le service : chaque année 15 étudiants relais santé (ERS) sont recrutés pour accompagner l'équipe dans la mise en place d'actions de prévention à destination des étudiants. En septembre 2018 un coordinateur dédié aux ERS a été recruté, afin de développer de nouvelles initiatives. En octobre 2018, le SSU a organisé une journée de formation/sensibilisation des associations étudiantes organisatrices d'événements festifs à la réduction des risques, en lien avec différents partenaires internes et externes (Bureau de la vie étudiante, Direction des affaires juridiques, CHU, Préfecture, Prévention Routière,...). Cette journée sera reconduite chaque année.

Enfin, une évolution importante est à noter sur le plan de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, tant sur le nombre d'étudiants accompagnés (500 en 2018/2019) que sur celui de la complexité des handicaps et des accompagnements, pédagogiques, matériels et humains, à mettre en place.



Mission égalité et Mission handicap

Dans la continuité des actions entreprises les années précédentes et dans le cadre du Schéma directeur égalité (2018-2020), l'université de Tours a proposé des actions de sensibilisation et a soutenu des enseignants-chercheurs et des étudiants dans la réalisation de leurs projets et initiatives portant sur la lutte contre l'homophobie, les discriminations, les violences et les stéréotypes de genre.

L'année 2018-2019 a vu l'obtention par notre université du Label Orange Onu-Femmes, qui récompense la lutte contre les violences, notamment celles faites aux femmes. L'université de Tours a également été soutenue par le Fonds en faveur de l'égalité professionnelle afin de réaliser un hackathon contre les violences sexistes et sexuelles à la rentrée 2019.

Depuis juillet 2018, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement (sous toutes ses formes), les violences et le viol, l'université de Tours s'est dotée d'un protocole de prise en charge, qui comporte la mobilisation et la collaboration de nombreuses instances afin d'assurer la protection, l'accompagnement et le suivi des victimes et des acteurs de violence.

L'université a continué à travailler à l'accueil et à l'inclusion des étudiants transgenres : depuis avril 2019, ces actions peuvent s'inscrire dans une politique nationale soutenue par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

En 2019, l'université de Tours a été soutenue par la Préfecture (Direction des politiques sociales et de la qualité de vie au travail) sur un projet concernant la création d'un relais santé des personnels : « *Prévenir, protéger, améliorer : la promotion de la santé des personnels à l'université de Tours* ». Ce projet sera réalisé sur plusieurs années et bénéficiera de la présence d'un médecin du travail qui permettra d'assurer le suivi sanitaire des personnels.

Ce projet sur la santé est en lien avec les actions en faveur des personnels en situation de handicap. Dans ce cadre, l'université de Tours a proposé en décembre 2018 une démarche permettant aux enseignants-chercheurs en situation de handicap de bénéficier d'un aménagement de leurs conditions de travail. L'université continue, en accord avec le schéma directeur du handicap, à accompagner les personnels en situation de handicap dans la vie universitaire. A ce sujet, elle prépare un conventionnement avec le FIPHFP afin de mieux accueillir et maintenir dans l'emploi ses personnels.

Plusieurs actions de sensibilisation et formation au handicap ont été organisées auprès des personnels et les étudiants. En collaboration avec le SSU, l'université de Tours accueille et accompagne désormais près de 500 étudiants en situation de handicap. Les mesures d'accompagnement concernent les études et la vie universitaire, mais une attention particulière a été prêtée, durant l'année 2018-2019, au développement des opportunités de stage et à la collaboration avec les entreprises pour l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.

Les doctorants en situation de handicap bénéficient également d'un suivi attentif : la campagne 2019 a permis à l'université de Tours d'incrémenter le nombre de doctorants en situation de handicap et dès la prochaine année des actions spécifiques seront consacrées aux jeunes chercheurs.



V. Garantir et renforcer les moyens institutionnels, humains, financiers et immobiliers

Université et territoire

Face aux difficultés rencontrées par les ComUEs, le Gouvernement a offert, par voie d'ordonnance, la possibilité aux établissements d'enseignement supérieur de créer des associations sans chef de file. C'est cette organisation plus souple et agile mais également économe des deniers publics que nous avons choisie pour renforcer nos liens avec l'université d'Orléans et l'INSA Centre Val de Loire. Avant la fin de l'année 2019, le ministère devrait donc, par décret, mettre fin à la ComUE Centre Val de Loire. Dans la foulée, nous créerons une association sans chef de file qui portera nos actions communes, notamment nos écoles doctorales ou encore le collégium santé, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de la région Centre Val de Loire.

L'université de Tours s'inscrit dans le respect des Stratégies Nationales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), élaboré par la Région en liaison étroite avec l'université et qui est un vecteur de coordination des interventions des collectivités territoriales accueillant des sites universitaires. Le SRESRI rappelle ainsi la nécessité de moderniser les infrastructures pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques et aux défis énergétiques qui constituent les axes majeurs de notre stratégie immobilière inscrite dans notre SPSI. La dévolution immobilière permettra à l'université, en repensant l'utilisation de nos bâtiments, de mieux asseoir encore l'université au sein de la métropole en incluant notamment le CHU et de bâtir une stratégie en lien avec les nouvelles conditions d'étude, avec le statut d'une ville devenue métropole, avec des transformations pédagogiques et des ambitions scientifiques, mais aussi avec une projection en termes de moyens, de valorisation et d'existence dans l'univers résolument international de l'enseignement supérieur. Dans cette entreprise, l'université de Tours est soutenue par ses partenaires traditionnels et fidèles, au premier rang desquels figurent l'Etat, Tours Métropole Val de Loire, qui élabore un ambitieux plan « Tours-Campus 2025 », et la région Centre Val de Loire.

L'universitarisation des formations paramédicales

Le Collegium santé Centre-Val de Loire est un Groupement d'Intérêt Scientifique associant six membres fondateurs : les universités de Tours et d'Orléans, les Hôpitaux de Tours et d'Orléans, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française (IRFSS) ainsi que Groupement de Coopération Sanitaire « I.F.S.I publics de la région Centre- Val de Loire ». Son objectif est d'améliorer la formation des étudiants et celle des formateurs, tout en assurant les missions d'universitarisation et de mise en place des réformes gouvernementales, telles que le service sanitaire et social.

L'universitarisation est un projet majeur, porté par l'université et mis en oeuvre par Le collegium. Il a pour mission de rapprocher les formations en santé de la région Centre-Val de Loire. Dans cette optique, il prend en compte les inscriptions en ligne des étudiants des écoles paramédicales (IFSI, IFMEM et ergothérapeute) à l'université de Tours, la délivrance de leur grade de licence, la mise en oeuvre d'une plateforme commune à tous, les interventions des enseignants de l'université de Tours dans les parcours des écoles ainsi que leur participation aux différents conseils des écoles.

Carte des 13 IFSI de la Région Centre-Val de Loire
(auxquels s'ajoutent les manipulateurs radio qui sont situés au CHRU et les ergothérapeutes qui sont sur le site de la Croix-Rouge de Tours)



Pilotage de l'établissement

L'université de Tours a arrêté sa stratégie de développement fondée sur une prospective ambitieuse qui se traduit par l'élaboration de schémas directeurs pluriannuels. Certains sont d'ores et déjà en déploiement : le schéma directeur égalité et le schéma directeur de la mission handicap. D'autres sont en cours de finalisation : le schéma pluriannuel de stratégie immobilière – le schéma directeur du numérique. Ces documents illustrent notre trajectoire pour les années à venir. Ils constituent une véritable feuille de route pour conduire notre action à moyen et long terme.

Nous nous sommes engagés également dans la création d'outils permettant d'améliorer notre connaissance de l'établissement et de fonder nos décisions sur des éléments rationnels. Un travail important a notamment été réalisé pour connaître les différents coûts de nos activités. L'université de Tours a ainsi travaillé sur la soutenabilité de son offre de formation dans le cadre de l'accréditation. Cette étude a permis d'identifier des axes d'amélioration, notamment sur les tarifs de nos diplômes en formation continue. Un chargé de mission a été nommé avec pour mission de revoir le modèle économique de la formation continue. A l'issue de sa mission, et sur la base de ses propositions, nous avons élaboré une nouvelle grille permettant de calculer le coût complet de nos formations.

En parallèle, et en collaboration avec la DGESIP, nous avons travaillé sur les coûts des activités universitaires permettant d'établir le coût de nos diplômes. Ces travaux ont conduit à la création d'outils d'aide à la décision utilisés dans le cadre du dialogue de gestion. Cette lecture plus fine du coût de nos activités a mis en lumière des lacunes dans la gestion de nos heures et de notre charge d'enseignement. Pour apporter des réponses à ces difficultés, nous avons lancé un groupe de travail sur le référentiel des tâches et sur le mode de gestion de nos heures complémentaires.

Le service de l'organisation et du pilotage (SOP) a été renforcé par le rattachement d'une partie de l'observatoire de la vie étudiante. Il existe désormais un suivi hebdomadaire des inscriptions des étudiants dans nos formations.

Nous avons revu l'ensemble de notre dialogue de gestion pour en améliorer l'efficacité et placer les formations au cœur de nos échanges. Une lettre d'orientation budgétaire a été adressée dès le mois d'avril 2019 aux composantes, accompagnée d'une note méthodologique pour la rédaction de leurs projets de contrats d'objectifs et de moyens. Celles-ci nous ont communiqué leurs projets à la fin du mois de juillet pour un dialogue de gestion dont les réunions se sont tenues au mois de septembre. Même si des points restent à améliorer, le travail réalisé a permis de mettre encore davantage nos formations et leur soutenabilité au cœur de notre projet collectif.



Révision des statuts pour les élections aux conseils centraux

Dans la perspective des élections pour le renouvellement des membres des conseils centraux en mars 2020 (Conseil d'administration – Commission Recherche – Commission de la formation et de la vie universitaire), le conseil d'administration a procédé, sur proposition du comité électoral consultatif, à la révision des statuts de l'université afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (loi Fioraso).

Les dispositions de cette loi, codifiées dans le code de l'éducation, imposent aux universités d'assurer, au sein des conseils centraux, la représentation des quatre grands secteurs de formation suivants :

- les disciplines juridiques, économiques et de gestion ;
- les lettres et sciences humaines et sociales ;
- les sciences et technologies ;
- les disciplines de santé.

Pour le CA, chaque liste doit assurer la représentation d'au moins trois des quatre grands secteurs de formation. Autrement dit, pour chacun des collèges des enseignants-chercheurs et personnels assimilés, les listes doivent comprendre des représentants d'au moins trois des quatre secteurs pour être recevables.

Pour la CR et la CFVU, la représentation s'effectue non pas au niveau des listes mais au sein des collèges électoraux. Chacun des collèges électoraux d'enseignants-chercheurs et de personnels assimilés est découpé selon le secteur de formation. Les sièges sont ensuite répartis, au sein de chaque collège, par secteur de formation.

Sur la base de ces dispositions, le conseil d'administration du 4 mars 2019 a adopté la répartition suivante :

Commission de la recherche

Professeurs et personnels assimilés	Secteur 1 : Disciplines juridiques, économiques et de gestion : 2	14
	Secteur 2 : Lettres, sciences humaines et sociales : 3	
	Secteur 3 : Sciences et Technologies : 3	
	Secteur 4 : Disciplines de santé : 6	
Autres personnels habilités à diriger des recherches	Secteur 1 : Disciplines juridiques, économiques et de gestion : 1	5
	Secteur 2 : Lettres, sciences humaines et sociales : 1	
	Secteur 3 : Sciences et Technologies : 2	
	Secteur 4 : Disciplines de Santé : 1	
Docteurs (nouveau régime), docteurs de 3 ^{ème} cycle et docteurs ingénieurs n'appartenant pas aux collèges précédents	Secteur 1 : Disciplines juridiques, économiques et de gestion : 1	7
	Secteur 2 : Lettres, sciences humaines et sociales : 3	
	Secteur 3 : Sciences et Technologies : 2	
	Secteur 4 : Disciplines de Santé : 1	



Commission de la formation et de la vie universitaire :

Professeurs et personnels assimilés	Secteur 1 : Disciplines juridiques, économiques et de gestion : 2	8
	Secteur 2 : Lettres, langues et sciences humaines : 2	
	Secteur 3 : Sciences et Technologies : 2	
	Secteur 4 : Disciplines de Santé : 2	
Autres enseignants et assimilés	Secteur 1 : Disciplines juridiques, économiques et de gestion : 2	8
	Secteur 2 : Lettres, langues et sciences humaines : 2	
	Secteur 3 : Sciences et Technologies : 2	
	Secteur 4 : Disciplines de Santé : 2	

Répartition des sièges des représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés au CA :

Professeurs et personnels assimilés	8
Autres enseignants et assimilés	8

Les élections des étudiants se tiendront les 4 et 5 mars 2020, celles des personnels le 19 mars 2020.

Volet Ressources humaines

Dans le champ des ressources humaines, l'établissement s'est mobilisé, cette année, autour de trois sujets : l'organisation des élections professionnelles générales du 6 décembre 2018, la qualité de vie au travail et la refonte du régime indemnitaire et de la rémunération des personnels BIATSS.

- **L'organisation des élections professionnelles générales**

Le 6 décembre 2018 avait été fixé comme date nationale pour l'organisation des élections des représentants des personnels au sein des instances représentatives des personnels des trois fonctions publiques.

Moment fort du dialogue social au sein de notre établissement, l'ensemble des personnels de l'établissement était appelé aux urnes pour désigner ses représentants au sein des instances nationales et locales. Entre élections aux comités techniques et aux commissions paritaires et diverses modalités de scrutin, la lisibilité n'était pas évidente, mais, pour certaines instances, les taux de participation ont été élevés avec une mobilisation allant jusqu'à 86%.

Au niveau de l'établissement, une soixantaine de nouveaux élus siègent depuis le 1^{er} janvier 2019 au sein de quatre instances renouvelées. Leur mandat est de quatre ans.



- **Actions en faveur de la qualité de vie au travail**

L'établissement a poursuivi la mise en œuvre d'actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail des personnels :

- Réalisation d'un diagnostic d'évaluation des risques psychosociaux par un cabinet choisi suite à une mise en concurrence et en lien avec un groupe de travail constitué de représentants du Comité Technique et du CHSCT. Il a été présenté au CHSCT du 17 mai 2019.
- Validation du protocole final sur le Télétravail dont bénéficient une centaine d'agents avec notamment la mise en place du Travail Occasionnel à Distance (TOD)
- Déploiement d'actions de formation innovantes pour améliorer les conditions d'exercice du travail : ateliers d'analyse de pratiques professionnelles, formations digital detox, ateliers de co-développement.

- **La refonte du régime indemnitaire et de la rémunération des personnels BIATSS : une politique respectueuse et redistributrice**

Après plusieurs semaines de travail avec les représentants des personnels nouvellement élus, le Conseil d'Administration du 3 juin 2019 a adopté, à l'unanimité des suffrages exprimés, les deux protocoles qui lui étaient proposés.

Le premier portait sur la mise en application du nouveau régime indemnitaire des personnels BIATSS titulaires : le RIFSEEP (Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). La mise en œuvre de ce nouveau dispositif, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, se traduit par une revalorisation des montants indemnitaires pour la majorité des personnels BIATSS. Le deuxième protocole portait sur la revalorisation de la rémunération des personnels contractuels BIATSS. A compter du 1^{er} janvier 2020, ils bénéficieront d'une revalorisation de leur rémunération calculée sur celle des personnels titulaires.

Ces mesures, expressions d'une politique sociale assumée, constituent pour l'établissement un effort financier sans précédent, témoignant ainsi de la volonté d'une meilleure reconnaissance de l'engagement des personnels BIATSS au sein de notre université.

FINANCES

Malgré les contraintes induites par la conjoncture économique, l'université de Tours maintient son objectif d'une situation financière et patrimoniale saine, afin d'assurer la soutenabilité de ses engagements.

L'exercice comptable 2018 se solde ainsi par un résultat excédentaire de 2,867 M€ (contre 2,945 M€ en 2017). Ce résultat quasi similaire à celui de 2017 est tout à fait satisfaisant pour un établissement ayant nos caractéristiques.

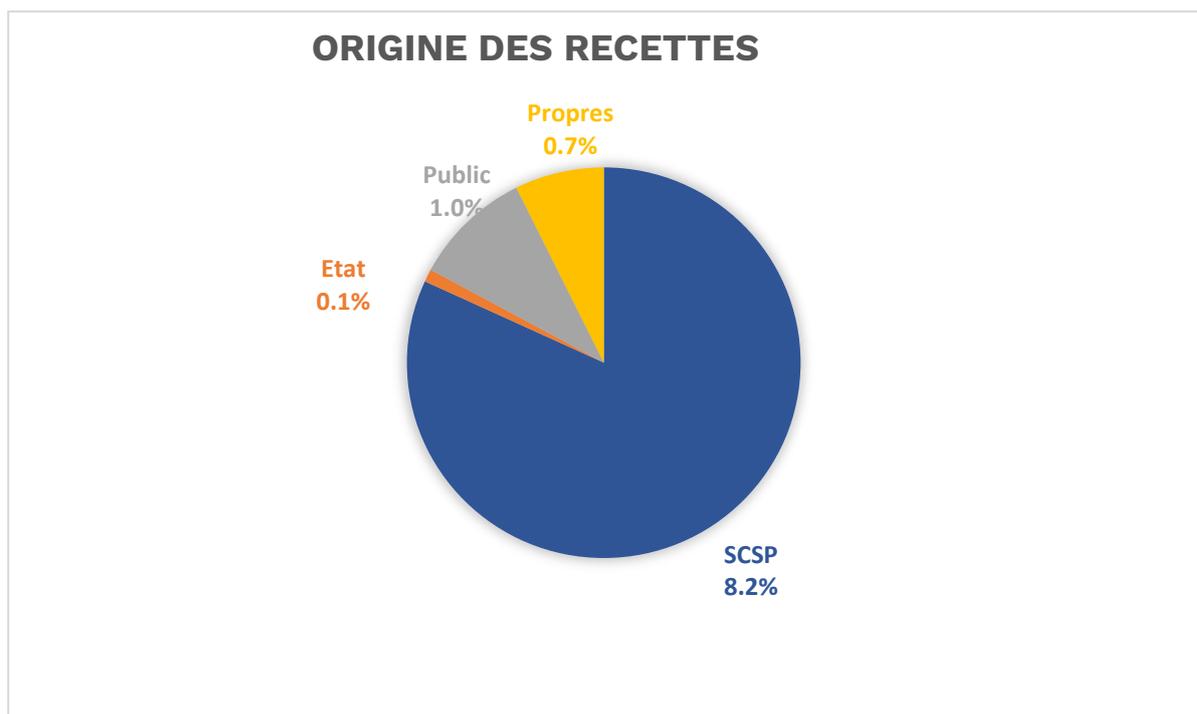
De façon plus détaillée, l'année 2018 fut marquée par des produits en augmentation globale de 3 264 k€, pour un montant total de 204 572 k€ contre 201 308 K€ en 2017. Ces produits proviennent principalement des **subventions versées par les acteurs publics qui représentent** 92,25% de nos recettes (hors reprises sur amortissements et provisions), et sont d'un montant de 177 663 k€ :

- 162 923 k€ de Subvention pour Charges de Service Public (SCSP), en augmentation sensible de 2 453 k€ en raison de moyens supplémentaires liés à la loi ORE, à diverses compensations liées à la masse salariale et à un supplément de crédits immobiliers lié au dossier de la dévolution immobilière ;
- 14 740 k€ de subventions en provenance de l'Etat et des autres entités publiques – dont le Conseil Régional Centre Val de Loire à hauteur de 12 000 k€ – qui se situent à un niveau quasi similaire à 2017 (14743 K€).

A ces subventions s'ajoutent divers autres produits dits « ressources propres » qui connaissent pour certaines une hausse :

- 1 206 k€ de taxe d'apprentissage en hausse de 337 k€ contrairement à l'anticipation à la baisse prévue lors de la construction de notre budget ;
- 13 813 k€ de produits directs d'activité qui connaissent une augmentation de 264 k€ après avoir diminué de 1 191 k€ en 2017 ;
- une hausse de 280 k€ pour notre activité de formation continue et de 278k€ pour les formations en apprentissage.

Par rapport à 2017, la part des financements publics autres que l'État dans nos ressources passe de 11 % à 9,8 % en 2018. La part des recettes propres est supérieure de 7 % à son niveau de 2017.



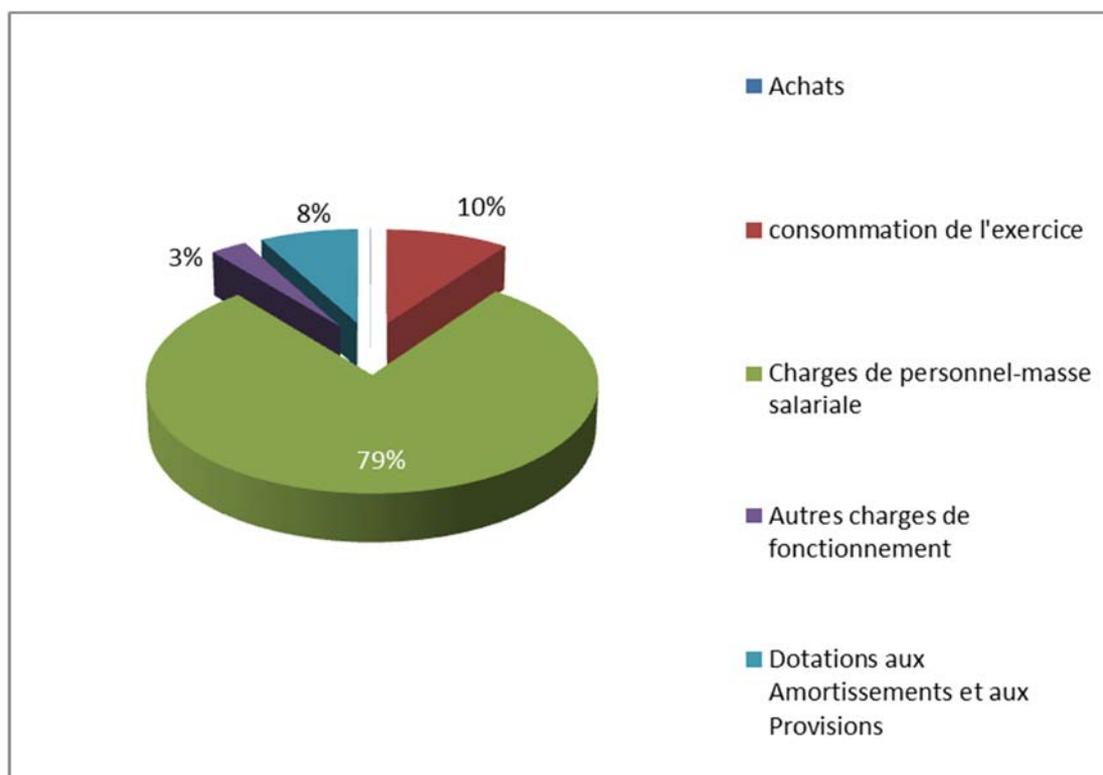
En résumé, les produits de l'université même s'ils connaissent une augmentation globale du fait de la hausse de la SCSP, sont impactés par les baisses de certaines subventions allouées par les partenaires du territoire et par la baisse de certaines de nos ressources propres. Ces baisses doivent inciter à la vigilance car elles peuvent fragiliser le déploiement de nos activités.

En ce qui concerne les charges, elles augmentent globalement de 1,7% et représentent un montant total de 201 705 k€ en 2018 (contre 198 362 k€ en 2017).

La masse salariale constitue notre principal poste de charges. Elle s'élève à 159 672 k€ pour 2018 (contre 156 525k€ en 2017), soit une hausse globale de 2 %. Cette hausse s'explique par l'impact des différentes mesures sociales nationales et locales.

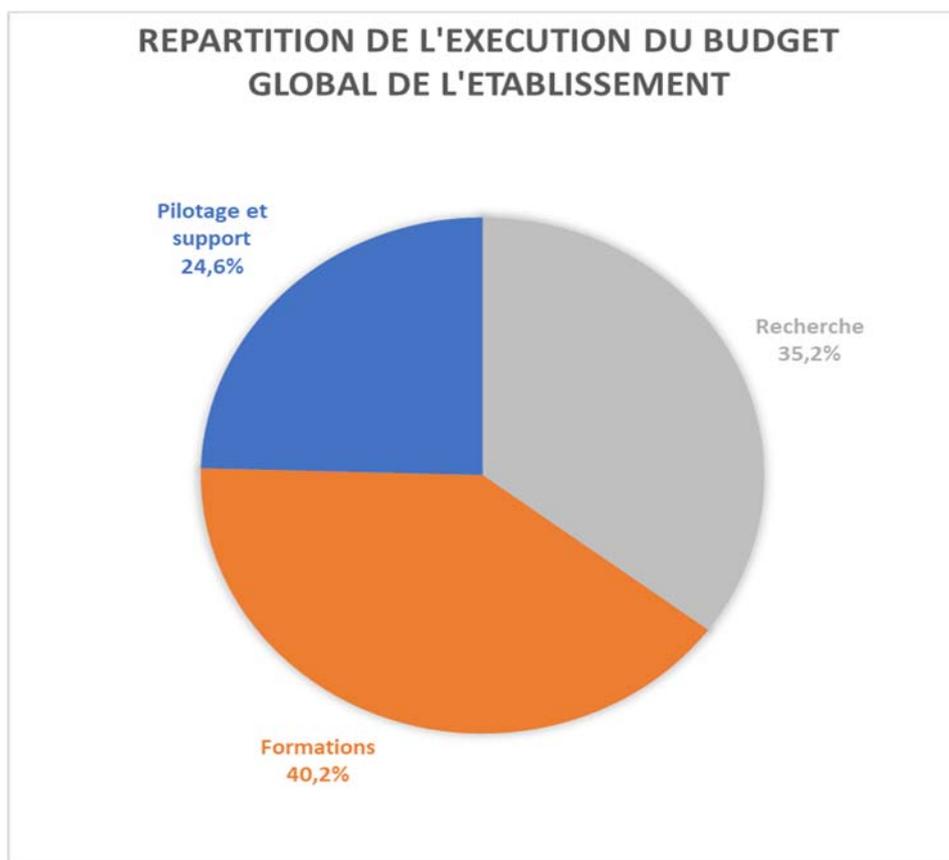
Au niveau des autres types de charges telles que, les achats et consommations de l'exercice (fluides, fournitures, locations, entretien...), leur augmentation est peu significative (31 k€). Les autres charges de fonctionnement diminuent de 431 k€, du fait d'un changement de méthode de comptabilisation des bourses Mobicentre.

De façon globale, les charges - à l'exception de la masse salariale - restent contenues sur cet exercice comptable 2019.



En abordant les éléments de charges sous l'angle de la comptabilité budgétaire, les dépenses globales de l'établissement pour 2018 sont de 206,75 M€ en autorisations d'engagements et de 197,85 M€ en crédits de paiement.

Les dépenses exécutées ont été consacrées pour 40,2 % des crédits de paiement aux dépenses de formation (comme en 2017) et pour 35,2 % au domaine de la recherche (37 % en 2017). Les fonctions pilotage, support et immobilier se sont vus consacrer 24,6 % (22 % en 2017).



S'agissant des principaux agrégats financiers de notre établissement, ceux-ci s'améliorent globalement sur l'année 2018.

Au 31 décembre 2018, le montant du fonds de roulement s'accroît de 85 K€, pour s'établir à 33 206K€, ce qui représente 64 jours de dépenses courantes décaissables (contre 65 jours au 31 décembre 2017). Le fonds de roulement demeure à un niveau appréciable. La trésorerie atteint un niveau de 49 290 K€, soit 95 jours de dépenses courantes décaissables (contre 89 jours au 31/12/2017).

UNIVERSITE DE TOURS				en Euros
	2015	2016	2017	2018
Résultat agrégé	4 185 331	3 481 773	2 945 703	2 866 545
CAF	7 372 486	6 887 429	6 819 064	6 987 664
Fonds de Roulement Net Global	24 028 800	28 142 205	33 120 544	33 205 903
Besoins en Fonds de Roulement	-10 776 263	-12 835 313	-12 210 958	-16 084 011
Trésorerie (y compris V.M.P.)	34 805 063	40 977 517	45 331 502	49 289 914



L'analyse de la soutenabilité à court/moyen terme repose sur :

- la variation du FDR, qui doit être positive (+ 85K€) ;
- le solde budgétaire qui est positif (+1 200K€), contribuant structurellement à l'augmentation de notre trésorerie ;
- la variation de trésorerie (+ 3 958K€), qui est satisfaisante, mais essentiellement procurée par la variation du BFR. Enfin, le niveau de trésorerie au 31/12/2018, de 49 290 K€, intègre le capital restant dû de notre emprunt, soit 4674 K€.

La soutenabilité à long terme s'analyse à partir de notre niveau de trésorerie (49 290 K€), en ajoutant les restes à encaisser futurs (38 864 K€), comparés aux engagements (stricto sensu ou restes à payer) à venir, soit 58 895 K€.

En conclusion, au vu des résultats de l'exercice écoulé, les engagements de l'établissement apparaissent soutenables. L'année 2018 permet à l'Université de Tours de consolider sa situation financière et patrimoniale et d'assurer ainsi la soutenabilité de ses activités.

La mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, outil de pilotage indispensable, y contribuera.

PATRIMOINE IMMOBILIER

L'université de Tours a poursuivi la rédaction de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et la préparation du dossier de dévolution immobilière. Elle mène de nombreuses opérations immobilières et une politique active d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments.

Travaux immobiliers

Durant l'année universitaire, plusieurs opérations immobilières ont été menées.

Les opérations CPER 2015-2020 en cours :

- la réhabilitation du site Jean Luthier (IUT de Tours), phases 1 et 2, désormais achevée.
- les travaux de réhabilitation du bâtiment Vialle (UFR de médecine) ont débuté en juin 2019 et doivent être terminés en septembre 2020
- les travaux de réhabilitation du site des Tanneurs et de l'extension de l'EPU sont au stade de la programmation et de l'expertise. Les travaux devraient débuter courant 2022.

Pour l'ensemble des sites sont en cours :

- la mise en accessibilité des locaux universitaire (Ad'AP) pour un montant estimé de l'opération : 2,4 M€ (Financement Université et Etat). Le démarrage des travaux est prévu au 4^{er} trimestre 2019
- la mise en sécurité et remplacement des systèmes de sécurité incendie pour un montant estimé de l'opération : 600 K€ (Financement Université et Etat). Le démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2019.
- la sécurisation des toitures terrasses pour un montant estimé de l'opération : 330 K€ (Financement Université et Etat). Le démarrage des travaux est prévu au 3^{ème} trimestre 2019.

Par site, plusieurs opérations ont été achevés ou sont en cours :



Pôle Immobilier Tanneurs

- Site Tanneurs : aménagement de magasins pour la B.U et de stockage au rez de jardin (ex 1er sous-sol) (
- Site Clouet : modification de l'accès extérieur de la chaufferie
- Site Tanneurs : rénovation intérieure de l'amphi Jacques Roger du bâtiment Faculté
- Site Victor Hugo : travaux d'électricité et de plomberie pour accueillir la DPNM

Pôle Immobilier Plat d'Etain

- suppression du transformateur et raccordement sur le réseau basse tension ;
- réfection et aménagement de l'amphi Beaumont – étude de faisabilité ;
- déménagement des archives – travaux de réaménagement ;
- aménagement des combles du bâtiment A.

Pôle Immobilier Tonnelé/Gouazé

- création d'une salle de plastination ;
- aménagement jardin participatif ;
- CRESIS (centre régional d'enseignement par la simulation en santé)

Pôle Immobilier Portalis

- réfection de bureaux d'enseignants (UFR Droit) ;
- réfection des locaux des associations.

Pôle Immobilier Grandmont

- mise en sécurité des châssis vitrés du bât L. ;
- aménagement des espaces d'accueil et de travail des bâtiments F et Y ;
- remplacement des éclairages extérieurs ;
- Plan de gestion du bois de Grandmont.

Amélioration de la performance énergétique

Bilan des consommations 2018

Fluide	Type de dépense	Consommation 2018	Coût 2018 (TTC)
Électricité	-	12 786 MWh	1 460 000 €
Chaleur	P1	15 272 MWh	863 000 €
	P2	-	523 000 €
	P3	-	215 000 €
	<i>Sous total chaleur</i>	-	1 601 000 €
Total	-	-	3 061 000 €

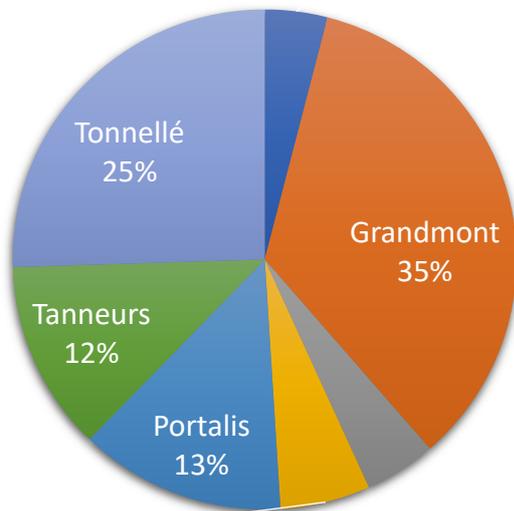
P1 : fourniture de chaleur, P2 : maintenance préventive et curative, P3 : garantie totale et renouvellement programmé des équipements (GER)

Évolution 2017-2018 :

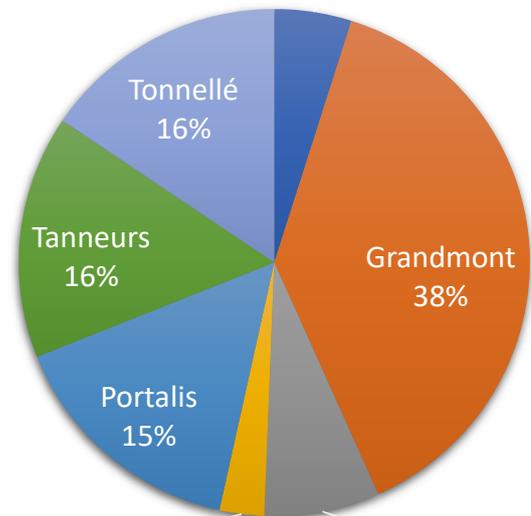
- électricité : +1 % de consommation,
- chaleur : -3 % de consommation (-7% à climat constant).

Synthèse des consommations facturées par pôle immobilier

Consommation électricité



Consommation chaleur



Travaux menés dans le cadre du CPER 2015-2020

Quatre chantiers permettent d'améliorer la performance énergétique de plusieurs bâtiments.

- La réhabilitation de l'IUT de Tours a permis d'améliorer très significativement la performance énergétique. Ainsi, en 2018, le bâtiment E a consommé -36% d'énergie finale par rapport à la référence avant travaux.
- Le cahier des charges pour la réhabilitation du bâtiment Vialle (UFR médecine) a fixé des objectifs forts en termes de performance énergétique. La consommation d'énergie finale devrait diminuer de 58 % pour une occupation optimale du bâtiment avant-après travaux.
- Les programmes de réhabilitation du site des Tanneurs et de l'extension de l'EPU prennent en compte l'amélioration de la performance énergétique.
- L'extension de l'EPU permettra de libérer des bâtiments particulièrement énergivores (site Dassault 2) et contribuera ainsi à réduire les consommations de l'université.

Diminution des consommations électriques

L'opération de remplacement des ampoules classiques par des LED (relamping) permet de diminuer de façon sensible la consommation électrique. L'université de Tours procède au relamping lors des maintenances annuelles et lors d'opérations spécifiques (sur le site Portalis, site Grandmont). En outre, un abaissement de la luminosité de 23 h à 6 h est mis en place pour limiter la pollution visuelle tout en préservant la sécurité, démarche qui permet de diminuer la consommation électrique.



Une optimisation de la dépense énergétique est également menée en lien avec les usages numériques : actions d'optimisation d'allumage/extinction des serveurs dans les datacenters (Plat d'Étain et Grandmont), politique d'extinction automatique des postes de travail en horaires nocturnes, pendant le week-end et lors des périodes de fermeture de l'université.

Optimisation du marché de chauffage

Le marché d'exploitation des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation a permis d'assurer le remplacement de 19 chaudières et de 23 brûleurs sur un total de 58 chaudières. Au cours de l'année 2018, la consommation de chaleur de l'ensemble du parc immobilier de l'université de 7% pour un climat équivalent par rapport aux années précédentes.

En décembre 2018, l'université a adhéré au réseau de chaleur urbain Tours métropole Énergie Durable mis en place par Tours métropole et confié par voie de délégation de service public à Engie Cofely pour 25 ans à partir de 2019. Les bâtiments des Tanneurs, du site Tonnellé et du Plat d'Étain seront alimentés à partir d'octobre 2020. A terme, 30 % des consommations de chaleurs des bâtiments de l'université seront alimentés par ce réseau à énergie renouvelable. Sur dix ans, ce réseau de chaleur permettra d'économiser environ 675 k€ TTC grâce à l'optimisation de l'achat d'énergie biomasse au lieu du gaz naturel.

Sensibilisation des utilisateurs

La mise en place de compteurs « communicants » pour l'électricité et la chaleur permet de suivre les consommations de manière régulière avec un pilotage assuré par la DAJP. Elle a aussi fait l'acquisition d'un logiciel de supervision des consommations permettant d'optimiser la performance énergétique quotidienne et de mettre en place des alertes.

Recours possible à l'intracring

L'université de Tours, assisté d'un bureau d'études, a simulé deux programmes de travaux qui sont soumis à la Caisse des dépôts et consignations.

Le premier, un intracring "classique" pour un montant d'investissement de 509 000 €, comprend du relamping LED pour toutes les bibliothèques, de l'amélioration des centrales de traitement d'air. Ces travaux ont été ciblés grâce aux compteurs communicants.

Le second programme de travaux (2,3 M €) concerne la mise en place de centrales photovoltaïques en toiture pour de l'autoconsommation (sans stockage) des bâtiments équipés.

Cette politique d'amélioration énergétique se fait en lien avec le plan université 2040

PLAN UNIVERSITÉ 2040

Les manifestations

- Un cycle de sept conférences sur « Comment changer face aux défis environnementaux », ouvert au public, s'est déroulé du 7 février au 23 avril 2019 et a connu un fort succès.

Ce cycle de conférences s'est conclu par une séance d'échanges qui a permis de lancer trois projets :

- projet de « jardin-forêt » partagé aux Îles Noires sur la commune de La Riche
- création de l'association Low-techLab Tours qui a été présente lors du festival de la permaculture à Fondettes en mai 2019.
- mise en place d'un atelier autour de l'aménagement de la caserne Beaumont



- Projection, en avant-première, de la suite du documentaire « Après-demain » de Cyril Dion, le 11 décembre 2018, salle Thélème.
- Opération d'une vente de serviettes en tissu au restaurant universitaire des Tanneurs en partenariat avec le CROUS et l'association Active pour sensibiliser les étudiants à l'utilisation de consommables à usage unique.
- Le projet pluridisciplinaire « CROQUE TA FAC », lauréat d'un appel à projets de la DRAAF, a permis la mise en place, pour les étudiants et par les étudiants, d'actions d'éducation alimentaire : une exposition présentant différentes familles alimentaires accompagnée d'un atelier de cuisine-dégustation ; organisation de trois ateliers dans les différents restaurants universitaires de Tours pour sensibiliser les étudiants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée et à coût modéré et au décodage de l'étiquette nutritionnelle

Les actions

Les cinq groupes de travail réunissant des personnels volontaires mis en place dans le cadre du plan « Université 2040 » ont continué les actions lancées depuis 2017 et ont notamment lancé :

- l'installation de composteurs sur les sites de l'université ; désormais 9 composteurs sont mis en place.
- deux étudiants de la licence professionnelle « Déchet et Economie Circulaire » de l'IUT de Tours ont lancé un audit sur les déchets à l'université qui a conduit à l'adoption d'un plan sur les déchets.
- un Audit sur les garages à vélos
- l'organisation, depuis novembre 2018, d'ateliers de jardinage ouverts à tous (étudiants et personnels), sur le site de Grandmont.

Un sixième groupe de travail a été mis en place sur l'alimentation

Activité du service Achats et marchés

En 2018, 53 procédures ont débouché sur la notification de 145 marchés

Montant des achats réalisés sur 2018 : 19 462 006.27 €

Pour l'immobilier : 11 150 679.65 €

Pour la Recherche : 7 573 723.62 €

Pour tous les services (Transversal) : 737 603 €

Les dépenses se répartissent géographiquement comme suit :

Tours : 447 677.10 €

Métropole : 201 231.62 €

National : 15 046 119.64 €

Etranger : 3 766 97.91 €

Les gains achats 2018 se répartissent comme suit :

- sur les procédures : 1 604 911.60 €
- sur la mise en place de contrat, de négociations : 113 786 €
- sur les contrats d'assurance pour l'année 2018 : 98 000 (contrats n'ayant pas changé et bénéficiant de ce gain pendant 5 ans)



Cela représente un gain total de 1 816 697.6 €

En résumé, les marchés réalisés sur 2018 s'élèvent à 19 462 006 € dont 11 150 679 € pour les travaux et 7 573 723€ pour la Recherche. Les dépenses s'effectuent principalement sur le territoire national (15 046 119 €) avec une dépense sur Tours et sa métropole à hauteur de 648 908 €.

Ce travail réfléchi, volontaire et rationnel sur les achats a permis de réaliser un gain achat de 1 816 697.60 € sur l'année 2018.

NUMERIQUE

Sur l'année 2018-2019 en matière de numérique, l'université a joué la carte de la mutualisation régionale en continuant à développer l'usage de la plateforme de cours en ligne Célène au bénéfice de ses partenaires (université d'Orléans, INSA, Région Centre Val de Loire ; Collégium Santé). Le nombre de cours en ligne a cru de 20 % (7 600 cours en ligne actuellement) en 2019 et le nombre d'actions pédagogiques sur la plateforme a augmenté de 24 % en un an, ce qui démontre que le dispositif s'installe durablement dans l'environnement pédagogique

Le programme DILL, qui fait travailler des équipes d'étudiants de l'université de Tours, de l'INSA CVL et de l'université d'Orléans, sur des projets de transformation numérique proposés par des entreprises de la région Centre-Val de Loire, a connu une première année d'application très satisfaisante.

En 2018-2019, les 4 piliers constitutifs de DiLL furent :

- Un cursus étudiant-entreprise de cinq mois en mode projet
- trois temps forts de regroupements étudiants-entreprises
- Une acculturation aux enjeux et aux défis du numérique
- Une challenge innovation dans trois catégories donnant lieu à 6 000 euros de lots.

Pour sa 1ère édition (2018-2019), DiLL a réuni 92 étudiants (issus de l'INSA CVL, de l'université de Tours et de l'université d'Orléans) travaillant en équipes sur 21 projets de transformation numérique (appelés challenges).

Le dispositif DiLL a pris la forme d'un challenge innovation de 5 mois avec 21 projets concourant dans les 3 catégories suivantes :

1/ e-commerce (site internet, application web, transformation point de vente, administration des ventes) avec 10 challenges ;
2/ organisation (RH / transformation digitale) avec 5 challenges ;
3/ créativité numérique (réalité augmentée, réalité virtuelle) et Usine du futur et Internet des objets (incluant l'analyse des données et la cyber-sécurité) avec 6 challenges

Sur les 92 étudiants engagés sur les projets entreprises, 52 provenaient de l'université de Tours. Ils étaient issus de quatre formations :

- LP MATIC, IUT Tours Nord (40 étudiants)
- M2 Management des Entreprises, IAE (6)
- LP QSSI UFR Sciences et techniques, antenne de Blois (2)
- Ecole polytechnique Université de Tours, I4-EPU-Informatique Industriel (4)



Sur 21 projets, 12 ont été pris en charge par l'université de Tours. Chaque projet était encadré par un enseignant référent issu de la formation concernée.

Modernisation de l'environnement de travail numérique

L'université a amélioré ses outils de travail collaboratif :

- grâce à un nouvel Espace Numérique de Travail (ENT) destiné à ses étudiants et personnels enseignants et administratifs, qui offre une large palette de services intégrés et à l'ergonomie adaptée aux usages mobiles ;
- via l'offre UTBox/OneCloud destinée à la communauté des chercheurs et des personnels administratifs pour favoriser les échanges collaboratifs aux fonctionnalités similaires à celles procurées par les outils grand public mais dans un cadre sécurisé et garanti.

Notre université a également poursuivi sa politique de dématérialisation en ouvrant le service web IA-Primo permettant l'inscription en ligne des primo-étudiants du Collegium Santé (1900 sur 2500 en 2019). Cette démarche sera généralisée à l'ensemble des filières.

A été amélioré la connectivité Renater très haut débit de l'université à 3 Gb/s, en favorisant l'implantation du nouveau NOC Renater sur le site de Grandmont, en modernisant massivement l'infrastructure Wifi et le réseau local où 30 locaux techniques et plus de 460 bornes ont été mises à niveau, mais aussi en mettant en service la carte étudiante européenne.

Dans le cadre de la mutation numérique de l'établissement, l'université a renforcé l'accompagnement en matière de numérique en accueillant les ateliers numériques en partenariat avec Google en novembre 2018 (275 étudiants présents sur quatre jours de formation) et en ouvrant un nouveau Fac'Lab dédié à la production audio-visuelle et multimédia des étudiants.

L'université a également décidé de repenser sa stratégie numérique, afin de dynamiser la transformation de l'établissement et de développer la dématérialisation et l'innovation en matière pédagogique. La démarche adoptée intègre l'usage d'outils d'intelligence artificielle pour permettre la sollicitation massive des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants pour évaluer la maturité numérique générale. L'organisation d'un séminaire des cadres en juin 2019 a réuni une centaine de personnes (décideurs, acteurs du numérique et étudiants) pour travailler dans un mode collaboratif et de co-construction sur les axes stratégiques de l'université en matière de numérique et sur les principales priorités. La méthode, originale, a permis aux étudiants présents de jouer un rôle majeur dans l'idéation et l'orientation des débats. La présence de grapheurs, a permis une restitution graphique en temps réel des travaux.

L'étape suivante est l'élaboration du schéma directeur numérique de l'université pour les quatre ans à venir, qui permettra de définir la trajectoire des projets et guider les investissements futurs.